

Satigny, le 27 mars 2010

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2010 de l'association Dyspraxi ?



Personnes présentes : Amicella Capuzzi, Florence Coupiac, Monique Dubuis, Viviane Rutishauser, Pascale et Christian Gaillard, François Cugni, Nadine Piotton, Catherine Kopitopoulos, Valérie Keusen, Christine Waeber-Rast, Lucie Chollet, Claudia Nyga ?, Isabelle Cohen-Salmon, Christine Kasser Gros, Martine Dupré-Perrin, Sandra et Philippe Dacquin, Florise Gachet ? ainsi que Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Rachel Gaille, Corinne Masson Friedli personnes du comité.

Personnes excusées : Famille Barraud, M. Quero, Mme Volery, Mme Brichet, Mme Corminboeuf, Mme Plumey, ainsi que M. Cantin et Mme Neumann, personnes du comité.

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre l'assemblée et passe la parole à Sylvie Dubuis qui va animer cette assemblée.  
Merci à Rachel pour la prise de note.

2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 4 mars 2009** : il est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport d'activités pour l'année 09** :

*Les conférences :*

Nous avons pu présenter 5 conférences cette année :

- le 13 janvier, au groupement scolaire d'Orbe-Baulmes-Chavornay aux enseignants d'enfantine et de primaire, 40 personnes.
- le 19 janvier, au Lion's club de Morges, 15 personnes.
- le 20 août, une conférence + deux ateliers lors de la journée de formation continue des enseignants du secondaire (de 5<sup>ème</sup>-9<sup>ème</sup>) du groupement scolaire d'Orbe-Baulmes-Chavornay, 100 participants.
- le 21 août, une journée de formation demandée par les logopédistes indépendantes du canton de Neuchâtel, 70 participants.
- le 3 novembre, une présentation de 45mn en collaboration avec une logopédiste qui présentait la dyslexie, organisée par l'association des parents d'élèves de la Glâne et la direction du secondaire de l'école de Romont, 180 personnes (parents et enseignants).

Les réactions sont toujours positives et les personnes très soucieuses de mieux comprendre la dyspraxie car s'y trouvant inévitablement confronté en tant qu'enseignants ou professionnels de la santé.

Depuis 5 ans, nous avons présenté une vingtaine de conférences et sensibilisé directement environ 700 personnes.

#### ***Autres activités du comité :***

Le comité s'est réuni à 5 reprises cette année.

Nous vous avons envoyé trois newsletters (avril, mai et décembre).

Le 16 mai 2009, Catherine (membre du comité) a accueilli 6 enfants dans son atelier de potière. Un moment d'expression pour chacun, suivi d'un goûter et d'une découverte d'un jardin sensationnel. Une belle rencontre pour les enfants et toujours un beau partage entre parents sur la terrasse ensoleillée.

Le 10 juin, une dizaine de parents ont pu se rencontrer lors de notre première soirée rencontre-partage. Un beau succès ! Certaines personnes ont fait bien des kilomètres, tout le monde était enthousiaste pour rééditer de telles réunions.

Et notre grande sortie sur deux jours le 3 et 4 octobre en bivouac dans les arbres près de Romont. Nous étions une trentaine de personnes, les liens se resserrent entre les enfants qui commencent à bien se connaître et les parents aussi.

Nous avons enfin pu réimprimer 1000 présentatifs et 150 petits dossiers, ainsi que 150 dossiers de luxe.

Notre site est entre de très bonnes mains avec Pascal qui nous pose quelques nouveautés fréquemment pour qu'il reste vivant. Nous avons toujours de bon retour même de l'étranger.

Le travail de Caroline Donnet, stagiaire en ergothérapie est téléchargeable sur notre site, petit livret d'aide scolaire.

Cette année, 16 membres sont venus nous rejoindre. Nous n'avons pas eu de démission, et seulement trois familles n'ont pas encore payé leur cotisation 2009.

Notre association compte pour l'heure 64 familles.

#### **4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :**

La parole est passée à Valérie Von der Mühl qui présente les comptes à la place de Catherine Neumann.

##### Comptes :

##### *Recettes :*

Cotisations entrées : CHF 3'150.- (2008 : CHF 1'750.-)

Dons : CHF 87.- (2008 : CHF 4'525.-)

Recettes des conférences : CHF 1'640.- (2008 : CHF 450.-)

Vente des dossiers : CHF 0.- (2008 : CHF 220.-)

##### *Charges :*

Les charges pour cette année se montent à : CHF 3'833.40

Tout ceci dégage un bénéfice de : CHF 1'052.75 (2008 : CHF 5'751.25)

Fonds propres au 31 décembre 2009 : CHF 12'623.20





### Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Rutishauer a contrôlé les comptes, M. Quero a eu un empêchement de dernière minute. Mme Rutishauer nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la caissière.

Merci à Catherine pour sa tenue des comptes.

### **5. Modification des statuts :**

Nous souhaitons, lors de cette assemblée, modifier nos statuts en ajoutant l'article 10.

En effet, nous désirons officialiser l'ouverture de nos trois antennes de Fribourg, Neuchâtel et Valais et aimerions que l'assemblée ratifie ses responsables qui sont :

Mme Monique Dubuis pour le Valais,

Mme Tania Mettler pour Neuchâtel et le Gros de Vaud,

Pour Fribourg Mme Christine Waber-Rast est responsable mais elle est secondée activement par Mme Stéphanie Corminboeuf qui s'est excusée pour ce soir.

Voici une liste non exhaustive des projets que pourraient proposer nos antennes :

- organiser des rencontres/partages pour les parents.
- organiser des sorties pour les enfants et les parents.
- organiser la présentation d'une conférence, que se soit sur la dyspraxie ou un sujet si rapportant, dans un établissement scolaire ou auprès d'une association de parents, etc.
- diffuser de l'information sur la dyspraxie par le biais du présentatif, du dossier ou toute autre initiative.
- déterminer les besoins et les ressources de leur région.
- être disponible pour des contacts par mail avec les membres de l'association de leur région et accueillir par mail les nouveaux membres.

L'article de statut pour lequel vous devrez voter est donc le suivant :

### **7. Les antennes de l'association**

#### Article 10

Les antennes de l'association, réparties en suisse romande, sont composées d'une ou plusieurs personnes. Les personnes formant les antennes doivent être membres de l'association. Les responsables des antennes sont nommés par le comité et ratifiés par l'assemblée générale. Le comité doit donner son accord aux projets des antennes mais ces dernières s'organisent librement. Le comité réunit, au moins une fois par année, les responsables des antennes.

La parole est donnée aux membres. Mme Waeber-Rast demande si chaque action qu'elles entreprennent dans les antennes doit être communiquée au comité. Corinne Masson F. répond qu'il est important que le comité soit tenu



au courant des activités de l'association. Mme Dupré-Perrin demande si les responsables des antennes sont nommés pour un temps déterminé. Non, il n'y a pas d'échéance prévue pour ces postes.

L'article suivant est également modifié comme suit :

#### **4. L'assemblée générale**

##### Article 7

(...)

L'assemblée générale a les compétences suivantes :

(...)

f) ratifier les responsables des antennes

(...)

Les deux articles sont acceptés à la majorité.

#### **6. Ratification des responsables d'antennes :**

Monique Dubuis nous explique que, sa motivation est de diffuser au mieux l'information et de travailler en collaboration avec le comité.

Mme Waeber-Rast nous expose les différents projets qu'elles sont en train de mettre en place avec Mme Corminboeuf comme des marchés, lettre dans des journaux, intervention auprès de la HEP, etc.

Les responsables d'antenne sont ratifiés à la majorité.

Les projets de chaque antenne vous seront communiqués à travers nos newsletters.

Un grand merci à ces personnes pour cette prise de responsabilité et pour leur dynamisme.

#### **7. Nomination et démission des membres du comité :**

Didier Bornand souhaite démissionner du comité en raison d'une surcharge professionnelle, nous le remercions chaleureusement pour l'aide et le soutien qu'il nous a apporté pendant tout ce temps.

Sinon tous les membres du comité se représentent et sont élus en bloc par l'assemblée. Personne ne souhaitait se joindre au comité.

La présidence sera toujours attribuée à Corinne Masson Friedli et la caisse à Catherine Neumann, les autres tâches sont réparties au sein du comité.

Nous vous remercions de votre confiance.

#### **8. Nomination des vérificateurs des comptes :**

M. Quero ne souhaite plus être vérificateur l'année prochaine et nous sommes sans nouvelle de M. Fournier. L'assemblée nomme donc pour l'année prochaine Mme Viviane Rutishauser ainsi que M. Dacquin. Mme Capuzzi est nommé comme suppléante. Merci.

#### **9. Projets pour l'année 2010 :**

Suite à notre sortie hivernale au Chalet à Gobet, nous souhaitons vous proposer une sortie cet automne, le thème est encore en discussion.



Nous souhaitons également organiser en juin une soirée rencontre partage, à voir peut-être avec les antennes si nous organisons une soirée tous ensemble ou plusieurs réparties dans la suisse romande...

Un de nos objectifs principaux étant la diffusion de l'information à propos de la dyspraxie, nous mettons toujours un fort accent sur les conférences : deux formations conférences ont déjà été données, une journée de formation à Tramelan auprès des logopédistes du canton de Berne francophone et un cours à la HEP BEJUNE auprès d'étudiants en dernière année et la collaboration pourrait être réitérée chaque année.

Deux conférences sont encore agendées auprès de la Fondation Vernand dans l'école de Gland et celle de Chavannes-de-Renens et la HEP BEJUNE nous a encore contacté pour donner un cours de formation continue pour les enseignants.

Du côté de Fribourg, Mme Corminboeuf entreprend des démarches pour que nous puissions intervenir aussi auprès de la HEP. Il semble donc se dessiner dans un futur peut-être assez proche des cours régulier dans certaines HEP de suisse romande, soit en cours dans la formation obligatoire, soit dans la formation continue.

Nous avons également un grand projet pour cet automne où se déroulera le 9.10.10 une journée des DYS à l'UNIL à Dorigny avec divers intervenants des ateliers et des stands. Mme Waber-Rast est très impliquée dans ce projet et c'est grâce à elle que la dyspraxie sera représentée. Nous aurons donc la chance d'animer deux ateliers et de tenir un stand d'information. Nous vous enverrons dès que possible plus d'informations !

Nous nous réjouissons également de découvrir les différents projets venant de nos antennes et de les soutenir au mieux.

Nous espérons cette année organiser une rencontre avec Mme Desbiolles responsable de l'association Dyspraxique mais Fantastique de Savoie et Haute Savoie qui n'avait pas pu venir à notre réunion du 6 novembre 2009.

#### 10. Fixation des cotisations 2010 :

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires.

Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année.

#### 11. Divers et propositions individuelles :

Corinne Masson F. demande si les membres sont d'accord que les adresses mails soient transmises avec l'accord des personnes concernées dans des régions proches. Les membres sont d'accord pour cette forme d'échanges.

La séance est levée à 19h55